



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question au Gouvernement n° 3103

Texte de la question

MISSIONS LOCALES POUR L'EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Pérat, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Luc Pérat. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Patrick Roy. Et du chômage !

M. Jean-Luc Pérat. La jeunesse, c'est la base de tout, nous a dit le Président de la République. Nous sommes bien d'accord ! Tout comme nous étions également d'accord lorsque Laurent Wauquiez, en septembre 2010, alors qu'il était encore secrétaire d'État chargé de l'emploi, nous avait assuré que " dans un contexte budgétaire qui exige de nous tous des efforts, nous avons réussi à préserver les crédits des missions locales. "

Mais - car malheureusement il y a un mais -, là où nous ne sommes plus d'accord, c'est lorsqu'en janvier dernier, une circulaire relative au conventionnement des missions locales, acteurs pourtant essentiels dans la lutte pour l'insertion des jeunes, est venue remettre en cause leur sécurisation financière, remettre en cause leur rôle de pivot au service des jeunes en difficulté, remettre en cause leur mode de gouvernance partagée en ignorant le rôle des élus.

Qui plus est, alors que le nombre de jeunes à accueillir et à accompagner ne cesse d'augmenter, vous coupez les vivres et asphyxiez financièrement les missions locales.

Par exemple, pour le Nord-Pas-de-Calais, qui connaît le plus fort taux de chômage : moins 2,5 % pour le fonctionnement des missions locales ; moins 45 % pour le fonds d'insertion professionnelle des jeunes ; moins 56 % pour le parrainage ; moins 4,7 % pour l'allocation CIVIS hors plan de relance ; moins 42 % si l'on prend en compte le plan de relance, sans parler de la diminution du nombre de contrats aidés.

Vous affichez la jeunesse comme un objectif prioritaire à tous les niveaux : l'apprentissage, l'école de la deuxième chance, le décrochage scolaire, l'insertion sociale, l'accès à l'emploi, etc. Mais avec quels moyens réels ?

Malheureusement pour les jeunes, l'enfer de l'insertion n'est toujours pavé que de vos bonnes intentions.

Ma question est donc la suivante, monsieur le ministre : comptez-vous revenir sur cette circulaire et donner réellement aux missions locales les moyens d'accomplir leurs missions au service de l'insertion des jeunes ?
(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Patrick Roy. Et du chômage !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Je vous le dis, messieurs de l'opposition, vous portez une responsabilité dans la crise de défiance qui touche la société française. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

À force de mentir...

M. Jean-Paul Lecoq. C'est vous qui mentez !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. À force de travestir la vérité, à force de caricaturer, il ne faut pas s'étonner que nos concitoyens se posent des questions.

M. Philippe Plisson. Minable !

M. Henri Emmanuelli. Ça va la tête ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Le budget de l'an dernier pour les missions locales...

M. Henri Emmanuelli. ...a diminué !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...était de 198 millions d'euros ; il est cette année de 198 millions d'euros.

M. Henri Emmanuelli. Je vais vous donner les vrais chiffres !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Il est pour le moins difficile à un ancien président de la commission des finances, monsieur Emmanuelli, de prétendre que le budget diminue au regard de ces chiffres ! Ils sont rigoureusement identiques !

M. Henri Emmanuelli. menteur !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Vous auriez pu dire qu'il existe de vraies disparités sur les taux d'insertion dans les missions locales. Si le taux moyen est de 28 %, il varie en fait entre 13 et 62 %.

Mme Marie-Hélène Amiable. C'est n'importe quoi !

M. Roland Muzeau. menteur !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Sortons un instant des postures politiques. J'imagine que, tout comme moi, vous préférez qu'on aille vers un taux de 62 % plutôt que de rester à 18 %. Non pour vous faire plaisir ou pour me faire plaisir, mais pour que cela serve les jeunes.

Nous avons retenu l'idée de mettre en place des conventionnements pour amener les missions locales restées à 13 % à progresser, non pour faire joli dans un tableau statistique, mais pour ramener vers l'emploi davantage de jeunes.

Je crois à la place essentielle des missions locales, je le dis devant M. Perrut et M. Gille. Le Conseil national des missions locales tiendra prochainement une réunion à laquelle je participerai bien évidemment.

M. Henri Emmanuelli. On viendra aussi !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Nous devons veiller à ce que celles qui ont du retard aujourd'hui puissent progresser, en les accompagnant. Il ne sert à rien de faire peur ; ou alors on finira par croire que, pour relever le défi de l'emploi des jeunes, il n'y a que le Gouvernement et la majorité qui répondent présents !

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3103

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 mars 2011